

Le canard à la Marbois

Agenda

- **Jeudi 11 avril 2019**
- 18h30, réunion publique Transports solidaire, salle des Fêtes du Chesne.
- **Vendredi 12 avril**
- 17h30, inauguration de la montée en débit réseau, salle des fêtes des Essarts.
- **Samedi 13 avril**
- Cabaret du Chesnon à Breteuil
- **Vendredi 26 avril**
- Signature protocole Participation Citoyenne en présence de Monsieur Le sous-prefet, salle des fêtes du Chesne.
- **Mercredi 1^{er} mai**
- Brocante du Chesnon.
- **Mercredi 8 mai**
- Commémoration Armistice 39-45
• 10h30 Saint Denis, dépôt de Gerbe
• 10h45 Le Chesne, dépôt de Gerbe
• 11h00 Les Essarts, dépôt de Gerbe, appel aux morts, Marseillaise...
- **Samedi 11 mai**
- Soirée années 90 de l'APE au Chesne.
- **Samedi 25 mai**
- Soirée Folk'n Trad, Salle des fêtes du Chesne.
- **Samedi 8 juin**
- Animation musicale avec le groupe Trio-Live et ses élèves du mercredi, salle des fêtes des Essarts.
- **Dimanche 23 juin**
- Rallye Vélo du Chesnon
- **Samedi 29 juin**
- Kermesse des Ecoles aux Essarts
- **Dimanche 7 juillet**
- Cochon grillé du Chesnon
- **Rencontres Âge Tendre**
- Les Lundis 14h Salle des Fêtes des Essarts
Contact : 07 69 85 00 59
- **Marches**
- **Tous les jeudis soir 18h15**
- **Tranquille :**
mercredi 17/04 -15/05 -12/06 à 14h30

Bonjour à tous,

Le printemps qui est le plus souvent synonyme de renouveau a fait une entrée remarquable cette année. Espérons que nous n'aurons pas à le regretter d'ici quelques semaines. L'équipe municipale continue son travail. Notre budget a été voté le 21 mars en équilibre en section d'investissement dépenses - recettes à 626 973 euros. Pour la section fonctionnement, un budget en suréquilibre : dépenses 1 018 558 euros et en recettes 1 288 395 euros. Vous trouverez le détail en page 2.

Le mois d'avril sera rempli d'évènements que vous trouverez dans les pages intérieures. Le 11 avril, réunion publique concernant le Transport Solidaire. Le 12 avril, inauguration de la montée en débit des réseaux télécom aux Essarts en présence de Monsieur Hervé Maurey notre sénateur. Le 26 avril, signature du protocole Participation Citoyenne avec Monsieur Le Sous-Préfet et notre députée Madame Séverine Gipson. Pensez aussi à venir voter le dimanche 26 mai 2019 pour les élections européennes.

Des travaux et aménagements sont programmés cette année avec le SIEGE sur la commune. Nous aurons notamment l'enfouissement des réseaux sur le Bourg et l'éclairage du parking de la salle des fêtes du Chesne ainsi que l'effacement de la première partie des réseaux sur les Mares. Nous continuerons également le renforcement de la défense incendie sur l'ensemble de Marbois. Un agrandissement du parking de l'école Gaston Bachelard est prévu courant avril dans le but d'assurer la sécurité des enfants et des parents aux abords de l'école.

Comme vous voyez, nous sommes plus que jamais au service de nos concitoyens et de notre commune. Je vous remercie encore pour les très nombreux soutiens que nous recevons au jour le jour et vous souhaite un agréable printemps.

Eric Wohlschlegel

Dimanche 26 mai 2019 - Elections Européennes

Lors des prochaines élections Européennes, vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la tenue d'un bureau de vote. Si cette action citoyenne retient votre attention, vous pouvez prendre contact avec la mairie de Marbois pour être pris en compte dans l'organisation du scrutin du 26 mai. N'hésitez-pas !

Vos contacts

Permanence mairie de Marbois (Le Chesne)

Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 15h30 - 18h30

Permanence des mairies des communes historiques

En mairie des Essarts (Les Essarts-Chanteloup) :

Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30 (semaines paires)

Contacter la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85

Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11

Courriel : mairie-marbois@orange.fr

www.marbois.fr



Vos finances - Le budget de Marbois 2019 :

Nous nous sommes réunis le jeudi 21 Mars pour voter le budget 2018 et le budget prévisionnel 2019. Les grandes lignes sont les dépenses et recettes de fonctionnement et les dépenses et recettes d'investissement.

Concernant notre compte administratif 2018 les grandes lignes sont les suivantes :

- **Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 671 315 €** et se décompose comme suit :

Les dépenses de fonctionnement à caractère général comme leur nom l'indique servent à payer l'énergie, l'alimentation, les fournitures d'équipements administratifs et scolaires, les maintenances, les repas des aînés... Elles représentent 244 158 €.

Les charges de personnel sont de 300 397 € pour l'ensemble de notre personnel administratif et scolaire .

Des dotations aux amortissement de l'ordre de 18 302 €.

Les charges de gestion courantes sont de 87 729 € pour le service incendie, les indemnités des élus et les intérêts de nos emprunts .

Les charges financières sont de 20 607 € pour nos emprunts .

- **Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 863 208 €** et se décompose comme suit :

Plus un résultat d'exploitation reporté de 554 603 €.

Des produits de cantine et divers services pour 65 091 €.

Différents impôts et taxes pour 328 636 € dont 251 580 € pour les taxes sur le foncier et l'habitat.

Les dotations de l'état et diverses compensations pour la taxe professionnelle, taxe sur le bâti et l'habitation pour 430 612 €.

Des produits de gestion courante pour 33 634 € concernant les revenus de nos immeubles en principal .

- **Les dépenses d'investissement sont de 163 195 €** et se décomposent comme suit :

Plus un solde d'exécution de la section d'investissement de 66 236 €.

Des emprunts et dettes assimilés 90 480 €.

Des immobilisations pour 7 294 €.

Des subventions d'équipement pour 6 827 €.

Des immobilisations corporelles pour 56 989 €.

- **Les recettes d'investissement sont de 119 963 €** et se décomposent comme suit :

Des opérations d'ordre de transfert pour 18 302 €.

Des immobilisations corporelles pour 83 091 €.

Des subventions d'investissement pour 18 569 €.

Voici les chiffres de notre budget 2018 qui nous permet de dégager un résultat global de 568 997 €.

Lors de notre premier budget de 2016 nous avions un résultat de 464 837 € et pour 2017 554 603 €.

Notre gestion a permis de voir notre résultat conforté de plus de 100 000 € depuis notre fusion.

Les principales dépenses pour 2019 sont :

La suite du renforcement électrique et effacement des réseaux pour 36 000 €, l'acquisition de parcelles, l'installation de poches à incendie et aménagement des mares pour les services de secours pour 39 000€.

Agrandissement du parking de l'école, chemin piéton pour le bus 11 600 €.

Travaux pour l'accessibilité des personnes handicapées pour 18 000 €.

Travaux église de Les Essarts 23 490 €.

Reprise des concessions Les Essarts 9 510 €.

Travaux de maçonnerie et gouttières Eglise de Saint Denis 16 200 € et 10 800 € pour le mur du

cimetière. Réfection de la toiture de l'ancienne cantine de Les Essarts pour 8 100 € et aménagement de l'ancienne salle de classe pour 24 900 € et différents achats de jeux et mobilier pour l'école pour 10 000 €.

Un dernier chiffre à retenir, n'ayant plus de budget annexe CCAS, c'est dans celui de la commune que nous trouvons les dépenses pour le social, c'est à dire les repas des anciens, les colis, les bons de naissance, les récompenses pour les diplômes, les cadeaux de Noël, les aides aux personnes en difficultés... pour un montant de 30 000 €.

Pour l'école le coût de la piscine et du transport est de 13 500 €, de même, nous provisionnons tous les deux ans 25 000 € pour la classe de découverte.



Déchets ménagers : Le Chesne et Saint Denis

Au 1^{er} avril, le rythme de ramassage des ordures a changé, un calendrier des passages vous a été distribué en boîtes aux lettres. Rien de changé pour les ordures ménagères (poubelle noire), à sortir le dimanche soir pour ramassage le lundi matin. **Par contre, les recyclables (poubelle jaune) seront maintenant ramassés tous les 15 jours, à sortir le mardi soir pour un ramassage le mercredi matin.**

Si vous avez besoin d'un complément d'informations concernant le ramassage des ordures ménagères, contactez : dechets@inse27.fr



Marbois sur le web

Pensez aux infos pratiques, actualités et alertes phénomènes météo... :

www.marbois.fr



Lemarboisien Marbois
L'info à chaud

Frelons asiatiques : ATTENTION DANGER

N'intervenez pas seul

C'est voté !!! Participation financière du conseil départemental et de la commune à la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 30% chacun dans la limite de 100 € par nid détruit par une entreprise agréée par le département (100 € - 66 € = 34 € restant à charge).

ATTENTION, CES INSECTES ATTAQUENT TOUS CEUX QUI APPROCHENT À MOINS DE 10 M DE LEUR NID.



Frelon Asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon Commun
(taille réelle 4 cm)



Lutte collective Frelon asiatique

Vous êtes particulier ? Vous suspectez sa présence ?
Contactez la plateforme départementale
pour une prise en charge au

02 77 64 54 27

www.frelonasiatique27.fr
contact@frelonasiatique27.fr

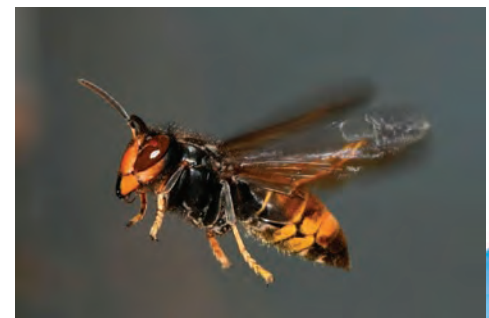
  



Nid Primaire
Taille d'une orange



Nid Secondaire
Taille de 40 cm à 1m
situé en hauteur





Les vœux du maire



Pour une première, ce fût une véritable réussite (suppression des vœux des communes historiques). Le dimanche 13 janvier à la salle des fêtes du Chesne, 200 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité de Marbois.

Les maires délégués Lydie Ciron et Michel Quemin ont fait le bilan des travaux réalisés en 2018 ainsi que des prévisions de 2019. Régis Gauthier a fait le point sur les travaux programmés sur les églises en rappelant que Marbois avait signé une convention avec la fondation du patrimoine. Les dons effectués par les Marboisiens donnent droit à réduction d'impôt.

Après avoir excusé Denise Renard, maire déléguée de Chanteloup, Eric Wohlschlegel dans son discours, a souhaité le meilleur pour tous dans une ambiance nationale assez tendue. Souhaitant une bonne année 2019 aux Marboisiens, Monsieur le Maire a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et la galette des rois qui avait oublié la ponctualité...

Actu avec Ape Tendre et Tête de Marbois.

Les mois d'hiver n'incitant guère à l'aventure, le club a adopté une vitesse de croisière. Les réunions hebdomadaires (lundi 14h30 aux Essarts) ont régulièrement été fréquentées par une quinzaine de fidèles.

Calmes mais pas moroses !! On a fêté les rois, les anniversaires et on a même dégusté un excellent couscous préparé par Jeannick Bignon. Elle a dû, pour l'occasion, nourrir une trentaine d'amateurs qui se sont partagés les frais mais n'ont pas lésiné sur les compliments.

Nul doute qu'avec le printemps, les projets vont germer.



Monsieur Carnaval

Vacances scolaires ? météo ? On ne sait pas, mais il y avait un peu moins d'enfants venus fêter carnaval ce samedi 23 février.

Les présents ne l'ont pas regretté et ont passé un moment agréable et festif partagé entre jeux, farandoles et concours de déguisements, le tout parfaitement organisé et géré par les membres de l'APE et du Chesnon, associés pour l'occasion.

Après le goûter, Monsieur Carnaval se sentant sans doute très bien au milieu des enfants, a eu un peu de mal à s'enflammer pour rejoindre le ciel.



L'état Civil

Naissances

Noam LOISEL, le 4 janvier 2019, Le Chesne
Joyce BRUNET, le 18 janvier 2019, Les Essarts
Aimy MOLIERE, le 23 février 2019, Les Essarts
Louis BERSOULT le 11 mars 2019, Les Essarts

Décès

Jean CAMBIER, le 15 janvier 2019, Le Chesne
Marie-Christine PICOT, le 18 janvier 2019, Le Chesne
Pierre BERTROU, le 8 février 2019, Le Chesne
Gérard MICARD, le 14 février 2019, Le Chesne
Pascal BOUCHER, le 21 février 2019, Saint Denis



Andrée Crosnier prend sa retraite !



C'est le vendredi 1^{er} Mars que nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes du Chesne pour fêter le départ en retraite de Mme Andrée Crosnier.

Mme Crosnier a commencé à la commune de Les Essarts pour le ménage, la cantine et garder les enfants. Elle fait partie de ces derniers agents qui avaient plusieurs responsabilités pour un même poste : devant faire les repas, prévoir les achats. C'est à la construction de notre groupe scolaire Gaston Bachelard qu'elle changea de lieu de travail pour travailler avec notre cuisinier Arnaud Duval en 2013.

Après ces quatorze années passées dans notre collectivité, c'est donc une retraite bien méritée qui sera le quotidien de Mme Crosnier, de nombreux cadeaux lui ont été remis en cette soirée du vendredi 1^{er} Mars entourée de nombreux de ces collègues, amis, famille et de la municipalité venus pour lui souhaiter de bons moments pour ce nouveau rythme d'une vie que nous lui avons promis pleine de bonnes choses.

Les lotos marboisiens : Chesnon et APE

Le Chesnon

Le 2 Février, la salle des fêtes du Chesne affichait complet pour le loto annuel du Chesnon.

C'est en effet plus d'une centaine d'amateurs qui dès 19 heures étaient installés prêts à voir la chance venir à eux. Il y avait bien sûr les habitués mais aussi une forte colonie de Marboisiens .

Ce sont d'ailleurs ces derniers qui ont raflé la plupart des lots mis en jeu. On retiendra, entre autres, la famille Rotrou gagnante du gros lot soit un voyage d'une valeur de 250 euros ou encore la jeune Sophie Bicheray repartie avec la table de jeux réservée aux enfants.

D'autres chanceux ont gagné des places pour la soirée cabaret organisée par le Chesnon le 13 Avril prochain à la salle des fêtes de Breteuil. Le tout s'est déroulé dans une excellente ambiance favorisée par la dégustation de crêpes confectionnées par les organisateurs.



L'APE

C'est le 16 mars 2019 à 20h00 que la même salle des fêtes recevait aussi plus d'une centaine de personnes pour le loto de l'APE cette fois. De nombreux lots étaient à gagner : une tireuse à bière, une soupière, une cafetière Senseo, un wok électrique, une crêpière, un grille-viande et panini, un service à raclette, une machine à glaçons, une soda-stream, un Fujifilm Intax mini9...

De nombreux gagnants repartis satisfaits de leur soirée, les mains pleines de lots et la partie surprise a été remportée par Mathieu Hais avec une trottinette électrique.

Une édition qui a permis de dégager un bénéfice conséquent permettant de financer les petits «plus» de nos têtes blondes à l'école Gaston Bachelard.



**Participez nombreux à la soirée «Années 90» organisée par l'APE,
le samedi 11 mai 2019 à partir de 19h30**



Les événements d'avril :

11 avril 18h30

Salle des fêtes du Chesne

Vous manquez de mobilité, vous avez des difficultés pour vous rendre chez le médecin, faire vos courses, aller à une activité, un loisir.....

Le transport solidaire pourrait être la solution.

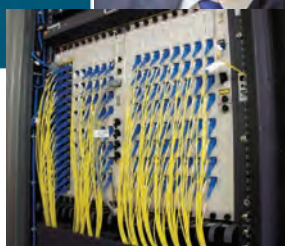
**Une réunion publique à lieu
le jeudi 11 avril 2019 à 18h30**

Réunion animée par madame Desnos,
présidente de l'association

TRANSPORT SOLIDAIRE



07 67 77 97 97



12 avril 17h30

Salle des fêtes des Essarts

Les travaux de création du réseau fibré aux Essarts sont terminés, cette armoire de montée en débit permettra aux habitants de recevoir 30 Mo de débit descendant théorique.

**Inauguration Armoire de montée en débit
Les Essarts**

le vendredi 12 avril 2019 à 17h30

En présence de notre sénateur, Hervé Maurey.

26 avril 17h30

Salle des fêtes du Chesne

PARTICIPATION CITOYENNE



ENSEMBLE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

INVITATION

**Monsieur le Sous-Préfet de Bernay
et**

Monsieur le Maire de Marbois

ont le plaisir de vous inviter à la signature du protocole
« **PARTICIPATION CITOYENNE** »
dispositif mis en place dans le cadre de la lutte
contre les cambriolages



le vendredi 26 avril 2019 à 17h30

en la salle des fêtes de Le Chesne (Marbois)



Le coin de l'opposition

Marbois Démocratie

BUDGET EXPRESS !

S'est tenu le 21 mars dernier, le conseil municipal dont l'unique point était le budget passé et à venir de notre commune, qui rappelons-le est de l'ordre de deux millions d'euros.

Nous vous laissons juger du sérieux du traitement de cela : envoi des documents aux conseillers municipaux le 18 mars, avec 80 et 69 pages, sans analyse. Il nous était demandé de fournir des observations dans les 24 heures, après lecture ! Le tout réglé en 30 minutes !

Soucieux de l'intérêt général, nous comprenons que les travaux des églises de St Denis et de l'ancienne école des Essarts seraient engagés pour des sommes de respectivement 35 000 et 39690€.

Alors que l'opération de l'ancienne école des Essarts a déjà commencé, les élus de Marbois Démocratie ont bien pris soins de rappeler une nouvelle fois, que la loi interdisait de diviser les chantiers en lots et qu'au-dessus de la somme de 25 000 €, il devait y avoir des appels d'offres.

Que l'on ne se méprenne pas. Nous ne souhaitons pas faire opposition à la réalisation de ces travaux qui sont utiles et la garantie de la conservation de notre patrimoine communal, et encore moins que cela ne soit pas fait par des artisans locaux. **Nous rappelons juste que nous sommes contraints par des lois qui sont là pour garantir le bon usage des deniers publics.**

La réponse de la majorité

A l'occasion du dernier Conseil municipal, les points à l'ordre du jour étaient les suivant :

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018.

Vote affectation des résultats 2018.

Vote des taux 3 taxes.

Vote du budget primitif 2019.

Ordre du jour en cinq points sur un même sujet donc de fait assez rapide par rapport à l'habitude où les conseillers municipaux abordent entre 12 et 20 points.

Il est reproché la rapidité de la séance, un comble quand il est toujours laissé place aux questions sur tous les sujets, les élus de Marbois Démocratie n'avaient pas de questions. Les comptes ont été présentés par notre trésorier comme à l'habitude et faisaient suite à des points réguliers en conseil par Mr Quemine. Deux réunions de préparation avec les maires délégués et les adjoints et une réunion avec Monsieur le trésorier ont permis de finaliser la préparation du budget.

Sujet récurrent d'attaques et de récriminations de la part des élus de l'opposition, les comptes avaient été envoyés dans leur version la plus complète possible avec chacune des dépenses communales listées et étayées. Voilà que l'on nous reproche d'avoir trop d'informations cette année, un peu de cohérence dans vos demandes serait de mise. Quand le conseil présente des synthèses, il est reproché de cacher des choses quand on donne tous les éléments il manque des synthèses. Nous sommes vraiment encore une fois dans de la critique non constructive !

Pour les deux derniers sujets évoqués, les élus de Marbois Démocratie se fourvoient encore une fois. Nous sommes bien au fait (déjà évoqué dans des publications ultérieures) que dès qu'un projet atteint 25 000 € HT, il fait l'objet d'un appel d'offres.

Sur l'Eglise, l'ancienne école et l'ancienne cantine des Essarts, nous nous permettons de corriger vos propos. La mise en sauvegarde de l'église des Essarts est estimée à 24 900 € HT (montant sur lequel restera à déduire les subventions obtenues de la part de la préfecture et du conseil départemental : environ 18 700€, les dons via la fondation du patrimoine et peut être une aide par la sauvegarde de l'Art Français). Merci également de ne pas confondre l'ancienne école et l'ancienne cantine. Pour remettre dans l'ordre, il est prévu (prévisionnel pour 2019), un montant de 8 100 € TTC pour la réfection de la toiture de l'ancienne cantine et 26 900 € TTC pour l'aménagement de l'ancienne école.

Malheureusement nous connaissons l'issue de tout cela, de la désinformation, des plaintes auprès du tribunal administratif, un vote systématique contre tous les projets pour préserver ou créer de nouveaux outils pour nos concitoyens.

Le plus important, malgré vos dires, la commune a une nouvelle fois été bien gérée par l'équipe majoritaire, un compte administratif 2018 toujours plus excédentaire, un budget prévisionnel voté en sur-équilibre (plus de recettes prévues que de dépenses) et donc pas d'augmentation des impôts pour 2019 (détails dans l'article «Budget» page 2).

Le coin des créateurs entrepreneurs...

Une dynamique de création d'entreprises frappe Marbois et ses voisins, à notre grande satisfaction. N'hésitez pas à faire travailler ces nouveaux entrepreneurs qui ont choisi l'aventure de la vie d'indépendant.

Jonathan PERROT - Aide à l'informatique

L'ère du numérique vous semble compliquée, vous avez besoin d'aide....

Pensez à Jonathan PERROT, jeune entrepreneur à Marbois, vous propose ses services pour tous besoins informatiques. Ce dernier vous propose des prestations telles que la création de comptes en ligne, aide au fonctionnement des ordinateurs, tablettes, téléphones..., initiation aux nouvelles technologies. Les prestations peuvent être accompagnées d'une fiche mémo.

Contactez le au 06 42 63 86 35 ou par mail : jonathan.perrot27@orange.fr
(possibilité de règlement par CESU)



Sylvain Maline - Menuisier

Pour tous vos travaux de menuiserie

2 rue de la mare Doucet - 27160 Marbois

Tél. 06 07 55 11 50

mail : sylvain.maline@menuisieremaline.fr - www.menuisieremaline.fr



MalineMenuiserie



sylvainmaline

Je Comprends - Langue des Signes

Vous souhaitez vous initier à la pratique de la langue des signes.

En 20 séances d'une heure (séance découverte possible) seul ou en groupe.

Contactez Nathalie Goannis - 27240 Mesnil sur Iton

Tél. 06 17 30 22 40 - nathalie@je-comprends.com - www.je-comprends.com



Jérémy DEILHES - Boulanger

Un nouveau boulanger sur la commune du Lesme (Saint Marguerite de l'Autel) se propose d'effectuer des tournées sur la commune de Marbois. Vous verrez passer Monsieur DEILHES Jérémy qui vous proposera pain et viennoiseries. Les tournées débuteront vers la 2^{ème} semaine d'avril 2019. Il propose de passer tous les mercredis et tous les vendredis (début de tournée vers 8h00, à définir et à organiser selon la demande). Si vous êtes intéressés, vous pouvez le joindre au 02 76 12 85 73 afin qu'il vous intègre à sa tournée.